RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

1.08 RECYCLAGE
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.560.000 Euros
Siège social : 75, allée des Noisetiers
Zone Industrielle
01150 BLYES
851 988 758 R.C.S. BOURG-EN-BRESSE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 JANVIER 2025
Procès-verbal de la délibération

Le vendredi 31 janvier 2025, à 18 heures 30, la société GENERAL INDUSTRIES, Actionnaire unique de la Société, et Monsieur Clément NOLLET, Président non-Actionnaire de la Société, se sont réunis au siège social de la société GENERAL INDUSTRIES, sis à l'Héliosis, Bâtiment B, 220, rue Denis Papin, 13857 AIX EN PROVENCE CEDEX 3, en Assemblée Générale Ordinaire sur la convocation de Monsieur Clément NOLLET.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par l'Actionnaire unique, le Président et le Secrétaire en entrant en séance.

Monsieur Clément NOLLET, Président non-Actionnaire de la Société, prend la présidence de l'Assemblée.

La société GENERAL INDUSTRIES, représentée par sa Présidente, la société SCHINASI, elle-même représentée par son Gérant, Monsieur Albert SCHINASI, est désignée par le bureau ainsi composé comme Scrutateur.

Monsieur David PINNA est désigné par le bureau ainsi composé comme Secrétaire.

Le cabinet Yvon FERRANDO, Commissaire aux Comptes Titulaire, régulièrement convoqué, est absent est excusé.

Monsieur Clément NOLLET constate, d'après la feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, que l'Actionnaire unique étant présente, le quorum nécessaire au vote des résolutions figurant à l'ordre du jour est réuni.

Par suite, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Monsieur Clément NOLLET dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Actionnaire unique :

- *Les statuts de la Société,*
- *La feuille de présence,*
- *Le rapport du Président,*
- *Le texte des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée,*
- *Divers documents.*

Il rappelle à l'Assemblée l'ordre du jour suivant, sur lequel elle est appelée à délibérer :

- *Rapport du Président,*
- *Démission de Monsieur Clément NOLLET de son mandat de Président,*
- *Nomination de la société GENERAL INDUSTRIES en qualité de Présidente,*
- *Questions diverses,*
- *Pouvoirs à conférer.*

Monsieur Clément NOLLET déclare que le rapport du Président, le texte des résolutions, le projet de statuts modifiés, ainsi que tous les autres documents et renseignements mentionnés par la loi et prévus par les statuts, ont été tenus à la disposition de l'Actionnaire unique au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Lecture est donnée du rapport du Président.

CN

Monsieur le Président déclare alors la discussion générale ouverte. Diverses observations sont ensuite échangées et personne ne demandant plus la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Actionnaire unique,

après avoir pris acte de la démission, à effet de ce jour à minuit, de Monsieur Clément NOLLET, en qualité de Président de la Société, et ce, pour raisons personnelles,

décide de nommer en ses lieux et place à compter du 1er février 2025, et ce, pour une durée indéterminée :

La société ***GENERAL INDUSTRIES***
Société par Actions Simplifiée au capital de 753.921 Euros
Siège social : L'Héliosis - Bâtiment B
220, rue Denis Papin
13857 AIX-EN-PROVENCE cedex 3
451 460 836 R.C.S. AIX EN PROVENCE

Cette résolution est adoptée par l'Actionnaire unique.

Monsieur Albert SCHINASI déclare, au nom et pour le compte de la société GENERAL INDUSTRIES, accepter la fonction de Présidente de la Société et qu'elle ne tombe pas sous le coup d'aucune cause d'incompatibilité prévue par la Loi

DEUXIEME RESOLUTION

L'Actionnaire unique confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée par l'Actionnaire unique.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal que les membres du bureau ont signé après lecture.

Le Président
Clément NOLLET

[redacted]

Pour [redacted]
Sa Pr [redacted]
Repré [redacted]

Le Secrétaire
David PINNA

[redacted]

Clément NOLLET
« bon pour démission de mes fonctions de Président »

Bon pour Démission de mes Fonctions de Président

[redacted]

Pour la Sté GENERAL INDUSTRIE
Sa Présidente, la société SCHINASI,
Représentée par son Gérant, Albert SCHINASI
« bon pour acceptation des fonctions de Présidente »

Bon [redacted]
fonct

[redacted]